

# SÉANCE PUBLIQUE

## DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

vendredi 16 décembre 2022

### Contacts presse

Muriel HOYAUX / Amélie CHABUET

01 47 29 35 78

presse92@hauts-de-seine.fr



[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)



hauts-de-seine  
LE DÉPARTEMENT



### SÉANCE PUBLIQUE DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

16 décembre 2022

**L'Assemblée départementale, présidée par Georges Siffredi, s'est réunie vendredi 16 décembre. Les élus ont notamment voté la nouvelle politique de l'eau du Département, ainsi que le schéma tourisme et loisirs 2022-2028. Il a également été donné acte du rapport sur la situation en matière de développement durable, et le rapport égalité femmes/hommes 2021.**

#### Une nouvelle politique de l'eau pour le Département des Hauts-de-Seine

Depuis plus de 20 ans, le Département met en œuvre une politique volontariste de gestion de l'eau au travers de la maîtrise de l'assainissement, ainsi que la mise en œuvre opérationnelle du schéma d'aménagement et de gestions durables des berges de Seine.

La politique de l'eau 2022 regroupe les différents schémas directeurs d'assainissement et d'aménagement, contrats de territoire, mais aussi les enjeux et problématiques d'aujourd'hui, ainsi que les actions entreprises par le Département. Elle a pour objectifs l'amélioration du cadre de vie des citoyens au travers de la préservation des milieux naturels, de l'assainissement des eaux usées, mais également des nombreux aménagements permettant de profiter des berges de Seine.

#### Un schéma tourisme et loisirs 2022-2028

La stratégie tourisme du Département vise à identifier le territoire comme une terre de loisirs située aux portes de Paris. Les atouts du territoire reposent sur une offre culturelle et patrimoniale riche, une offre culinaire et gastronomique variée et une grande densité d'espaces verts et d'itinéraires pour faciliter les pratiques de loisirs comme la randonnée et le vélo. Le territoire se démarque par ailleurs grâce à Paris La Défense, le premier quartier d'affaires d'Europe qui accueille de nombreux équipements et événements structurants.

#### Cette stratégie repose sur 5 axes :

- > renforcer l'offre existante en tenant compte des cibles prioritaires, des nouvelles pratiques et enjeux environnementaux,
- > développer des offres différenciantes des autres territoires,
- > valoriser l'offre selon les publics cibles choisis,
- > amplifier l'action tourisme et loisirs autour de la Seine, enjeu d'attractivité,
- > renforcer la position du Département au sein de l'écosystème touristique francilien

#### Le renouvellement des contrats de développement Département / Ville avec les communes de Meudon, de Malakoff et du Plessis-Robinson

Les élus départementaux ont approuvé **le renouvellement de trois contrats de développement Département / Ville, pour un montant total de 25 617 310 €, dont 20 788 966 € en investissement**, avec les Villes de Meudon, de Malakoff et du Plessis-Robinson.

## **UNE NOUVELLE POLITIQUE DE L'EAU POUR LE DÉPARTEMENT**

---

**La nouvelle politique de l'eau du Département porte sur l'optimisation du système d'assainissement dans un souci de durabilité et de protection du milieu naturel et de reconquérir les berges de Seine. Elle répond aux besoins croissants de nature des habitants, et a pour volonté de faire de chaque citoyen un acteur impliqué de la gestion de cette ressource vitale.**

Depuis plus de 20 ans, le Département met en œuvre une politique volontariste de gestion de l'eau au travers de la maîtrise de l'assainissement ainsi que la mise en œuvre opérationnelle du schéma d'aménagement et de gestion durables des berges de Seine approuvé en 2006, avec pour objectif la disponibilité et l'accessibilité des rives du fleuve pour les Altoséquanais, dans une dynamique de développement durable.

Cette politique concertée avec les Communes, les Etablissements publics territoriaux, les acteurs du fleuve (Voies navigables de France, HAROPA port, etc.), apparaît particulièrement opportune au regard des événements météorologiques qui ont impacté, cet été 2022, le territoire national et à l'international (sécheresse extrême et inondations), et qui ne manqueront pas d'advenir à nouveau dans les années futures.

### **Une nouvelle politique de l'eau pour améliorer la gestion de cette ressource vitale**

#### **La politique de l'eau 2022**

Elle regroupe les différents schémas directeurs d'assainissement et d'aménagement, contrats de territoire mais aussi les enjeux et problématiques d'aujourd'hui ainsi que les actions entreprises par le Département.

L'action départementale doit être portée d'une part sur l'optimisation du système d'assainissement pour prévenir les pollutions dues aux rejets d'eaux usées dans le milieu naturel par temps de pluie, et d'autre part sur la reconquête des bords de Seine dans le double objectif de la protection et du développement de la biodiversité et de la mise à disposition pour les habitants d'espaces de nature et d'espaces animés en bord de fleuve.

#### **Le Schéma directeur d'assainissement 2022**

Il définit les actions d'amélioration de la connaissance et de la performance du système départemental d'assainissement, dont il convient, en collaboration avec le délégataire de l'exploitation de ce système, de poursuivre et d'accélérer la mise en œuvre, afin de maintenir les objectifs attendus d'atteinte de la bonne qualité des eaux, malgré le contexte très impactant du changement climatique.

#### **Le Schéma d'aménagement des berges de la Seine 2022**

Il prend la suite du schéma d'aménagement et de gestion durables des berges de Seine de 2006, avec un nouveau cycle de reconquête des berges, qui tient compte des évolutions du territoire, des nouveaux enjeux environnementaux, économiques, des nouvelles pratiques et attentes des habitants.

#### **Le contrat de territoire Eau et Climat**

C'est un contrat d'objectifs et financier avec l'Agence de l'eau Seine Normandie qui cible les opérations devant permettre l'adaptation de la gestion de l'eau au changement climatique.

#### **Les actions de sensibilisation à la politique de l'eau**

Elles définissent des outils pour mieux impliquer chaque intervenant dans la nécessaire protection de la ressource en eau, mieux expliquer les liens et l'interdépendance entre assainissement, fleuve, et aménagement du territoire.

# UNE NOUVELLE STRATÉGIE TOURISTIQUE POUR LE DÉPARTEMENT

Le développement touristique est l'une des priorités du Département pour favoriser l'attractivité et attirer de nouveaux publics. La nouvelle stratégie tourisme et loisirs du Département pour la période 2022-2028 approfondit les thématiques fortes déjà mises en œuvre et redéfinit l'offre touristique des Hauts-de-Seine aux côtés des acteurs privés et publics opérant sur le territoire.

## Une terre de loisirs aux portes de Paris

La stratégie tourisme du Département vise à identifier le territoire comme une terre de loisirs située aux portes de Paris. Les atouts du territoire reposent sur une offre culturelle et patrimoniale riche, une offre culinaire et gastronomique variée et une grande densité d'espaces verts et d'itinéraires pour faciliter les pratiques de loisirs comme la randonnée et le vélo. Le territoire se démarque notamment grâce à Paris La Défense, le premier quartier d'affaires d'Europe qui accueille de nombreux équipements et événements structurants.

Les enjeux de ce nouveau schéma reposent sur le positionnement du territoire en renforçant l'attractivité de lieux emblématiques tout en redéfinissant le tourisme d'affaires. La Seine demeure un enjeu prioritaire fort pour articuler une offre de loisirs diversifiée et innovante. Enfin, le développement du numérique et des outils digitaux demeure une préoccupation majeure pour mieux valoriser l'offre du Département.

## Une stratégie pour renforcer l'offre existante et valoriser des pratiques innovantes

La nouvelle stratégie tourisme repose sur les axes suivants :

- 1. Renforcer l'offre existante en tenant compte des cibles prioritaires, des nouvelles pratiques et enjeux environnementaux :**
  - Faire émerger un tourisme durable sur le territoire,
  - Renforcer les itinéraires de découverte en mobilité douce,
  - Améliorer l'accessibilité des sites et leur signalétique,
  - Structurer l'innovation numérique touristique,
  - Mailler le territoire des dispositifs incitatifs à la fréquentation et soutenir les professionnels,
  - Se réapproprier le tourisme d'affaires et renouer avec les professionnels du secteur.
- 2. Développer des offres différenciantes des autres territoires :**
  - S'appuyer sur les grands événements, notamment sportifs,
  - Développer de nouvelles thématiques : sport, sorties nocturnes, insolite, environnement et développement durable.
- 3. Valoriser l'offre selon les publics cibles choisis :**
  - Utiliser davantage la communication digitale pour s'adapter aux nouveaux usages,
  - Amplifier les moyens de communication traditionnels (affichages...),
  - Promouvoir l'offre du territoire via des salons, événements notamment en BtoB.
- 4. Amplifier l'action tourisme et loisirs autour de la Seine, enjeu d'attractivité :**
  - Inciter les opérateurs fluviaux à étendre leur activité vers les Hauts-de-Seine,
  - Encourager l'implantation d'activités et de services le long de la Seine,
  - Animer le fleuve (grands événements, mobilités douces tourisme fluvial...).
- 5. Renforcer la position du Département au sein de l'écosystème touristique francilien :**
  - Etre complémentaire des politiques locales, régionales voire interdépartementales,
  - Poursuivre la coopération avec l'Etablissement Public Paris La Défense,
  - Coordonner la politique du tourisme avec les autres politiques du Département.

### **Chiffres clés du tourisme dans les Hauts-de-Seine**

- **10 800 entreprises implantées** sur le territoire générant 50 000 emplois (hors lieux culturels)
- **4 millions de séjours touristiques**, soit le 1<sup>er</sup> département de la petite couronne
- **1,7 million de touristes d'affaires**, soit le 2<sup>e</sup> département après Paris
- **14,6 millions de nuitées touristiques**
- **3,6 nuits comme durée de séjour moyen**
- **16 000 chambres** réparties dans 185 établissements hôteliers
- **1,6 milliards d'€** de chiffre d'affaires lié aux dépenses des personnes qui ont séjourné sur place
- **70%** de la fréquentation hôtelière liée au tourisme d'affaires

*Sources : INSEE, CRT Ile-de-France, Département des Hauts-de-Seine*



